**BTS : Epreuve de culture générale et expression**

**Métropole SESSION 2014**

**PROPOSITION DE CORRECTION**

**Première partie : Synthèse (40 points)**

***On pénalisera une maîtrise défaillante de la langue (orthographe et syntaxe) en enlevant 2 points maximum sur la note globale finale calculée sur 20***

**Proposition de corrigé** :

Problématique :

La conversation : un genre aux formes multiples que les échanges numériques permettent de réinterroger et de réorienter en conservant certaines fonctions indispensables à la vie sociale de l’homme.

1. **La conversation et les échanges sociaux : des pratiques sociales aux formes multiples**

- Jules Janin propose une énumération pour « définir cette chose indéfinissable » / une succession de définitions possibles

- Un ensemble disparate d’objets d’échanges : grands ou petits sujets peuvent alimenter les échanges et jusqu’à des photos désormais (documents 1 et 4) / commentaires spontanés du quidam aussi bien que des paroles d’experts. (Document 3)

- Connivence ou tensions, voire conflits, peuvent caractériser les échanges selon leurs types (cf. Facebook et recherche de l’identité de goût ou indifférence « J’aime » – Twitter : propos qui peuvent frôler la grossièreté) Voir l’expression : « pour le meilleur et pour le pire » (document 3).

1. **La conversation : une pratique changeante au fil du temps et au gré des changements techniques**

- Autant de genres de conversations que de moments, lieux et canaux de la conversation (proximité physique ou absence et distance) voir Catherine Balet & document 3 / selon les types de réseaux sociaux

- Un échange désormais libéré, désinhibé (document 3) perçu ou non parfois comme démocratique (document 3 et 4)

 - Un lien à l’autre ou au semblable (cf. homophilie selon le document 4 / parole proférée dans une « société bien faite » document 2) – société qui se ressemble sur la photographie de C. Balet (cf. « étrangers dans la lumière » - notion d’étrangeté aux adultes et aux autres)

1. **S’agit-il toujours, avec le numérique, de « conversation » et « d’échanges » ou ne sont-ce que des « paroles » ?**

- La communication n’est plus directe : c’est la machine qui sert de média. (Documents 1 et 3)

- Les codes sont malmenés (documents 1, 3 et 4) et les individus sont seuls ensemble (documents 1 et 3)

- Les nouvelles générations se satisfont des échanges numériques (document 1)

Conclusion : La révolution numérique ne substitue-t-elle pas à l’idéal classique d’esprit, de raffinement un nouvel idéal privilégiant la possibilité d’être à tout instant en contact ?

# Consignes de correction pour la synthèse

**L’introduction et la conclusion :**

Introduction : on rappelle que les documents ne sont plus obligatoirement présentés dans l’introduction mais doivent être clairement identifiés dans le cours de la synthèse dès leur première utilisation.

Conclusion : on attendra une phrase de clôture minimale.

**Le développement :**

On acceptera tout type de plan, en 2 ou 3 parties, à condition qu’il soit cohérent et qu’il présente une confrontation valable des documents. Le plan proposé ci-dessus n’est qu’indicatif.

**Remarques générales :**

Le corpus ne présente pas de difficultés particulières, susceptibles de surprendre les candidats ou de leur poser des problèmes de compréhension.

Pour attribuer au moins la moyenne, on attend des candidats qu’ils mettent en évidence :

- Une problématique pertinente (quel que soit son degré d’explicitation)

- La compréhension des documents et leur orientation par rapport à la problématique

- Les répercussions des différents modes de communication (forme et contenus) sur les liens sociaux et les échanges verbaux

On pénalisera les copies

1. qui ne maîtrisent pas la technique de la synthèse (condition indispensable pour l’attribution de la moyenne) et présentent :

- une paraphrase des documents et un montage de citations

- une simple juxtaposition des documents

- une opinion personnelle ou des ajouts d’arguments ou d’exemples extérieurs au corpus

- et ne présentent pas de plan organisé.

1. qui ne traitent pas les quatre documents dans la synthèse

- qui commettent un contresens sur les documents 2, 3 et 4 (on acceptera des interprétations variées du document n°1)

1. qui présentent de graves lacunes de langue et d’orthographe

On valorisera les copies

- qui présentent une confrontation efficace des documents

- qui présentent une aptitude à la reformulation

- qui font l’effort de s’engager dans une interprétation de la photographie précise et cohérente avec la problématique

- et sont rédigées dans un style correct et fluide

|  |
| --- |
| **TABLEAU D’AIDE A LA CORRECTION DE LA SYNTHESE** |
|  | OUI | NON |
| Existence d’une problématique |  |  |
| Présence d’une introduction avec annonce succincte du plan et d’une conclusion |  |  |
| Existence d’un plan cohérent organisé en parties et sous-parties |  |  |
| Confrontation des documents correctement référencés |  |  |
| Rédaction correcte, claire et concise |  |  |
| Absence d’ajouts et d’interprétations personnels |  |  |
| Absence de contresens et d’omissions majeures |  |  |
| Absence de paraphrase et de montage de citations (aptitude à reformuler, interprétation…) |  |  |

**Deuxième partie : Écriture personnelle (20 points)**

**Proposition de corrigé** :

# Écriture personnelle

Problématique : Notre manière de communiquer est-elle radicalement révolutionnée par les outils numériques ?

1. Certes, ces nouveaux outils modifient notre manière de communiquer

- Ils démultiplient les destinataires et le nombre d’échanges possibles. Exemple : Facebook - Twitter

- Ils accroissent la vitesse des échanges et abolissent la distance. Exemple : Téléphone portable - mails

- Ils modifient les codes du langage.

Exemple : Document 3 vs codes de la lettre, ou de la politesse – Mme de Sévigné vs un mail – « L’honnête homme » vs une certaine grossièreté.

- Ils favorisent une communication plus transversale, mais hiérarchique. Vers plus de démocratie ?

Exemple : Entreprises comme Disney ou BBC : blogs internes – Accès à tous d’Internet.

1. Ces modifications peuvent être négatives

- Ces nouveaux outils permettent d’avancer masqué et de mieux tromper.

Exemple : Le SCAM amoureux Meetic. Cf. S.Tisseron « Un bal masqué » = Internet.

- Ils accentuent le règne de l’amour-propre.

Exemple : Document 4 + Étalage égotique de la vie de chacun sur les blogs ou sur les réseaux sociaux.

- Et parfois, accentuent également la solitude.

Exemple : Film The Social Network (M. Zuckerberg), tragédie, la solitude malgré les millions d’amis.

- Et la constitution de lobbies, le goût du même.

Exemple : Document 4 + Sites de rencontres réservés à des personnes jugées supérieures (Attractive

World).

1. Toutefois, ces outils numériques ne changent pas radicalement la nature profonde des échanges. Ils ne sont qu’un miroir grossissant

- Ils permettent parfois de vrais échanges et font reculer le poids des apparences.

Exemple : Film de N. Ephron, Vous avez un message (cf. « Ils s’aiment sur Internet », découverte de vraies affinités car on oublie l’apparence).

P. Lardillier explique que ces outils permettent de se connaître « de l’intérieur » et non d’être arrêtés par l’apparence.

- Ils ne modifient pas profondément la nature humaine.

Exemple : Critiques de Pascal : « amour-propre » – L’homme ne fait que s’entre-tromper et s’entre- flatter.

Les Précieuses de Molière peuvent être comparées à certaines bloggeuses. La critique de l’hybris est constante à travers les siècles, et la démesure n’est pas provoquée par le numérique.

- Ils ne sont que des outils à « gérer » au mieux, ce qui dépend de leur propriétaire. De même que La Rochefoucauld fait l’éloge du silence dans la conversation, de même il est peut-être judicieux de savoir garder raison et juste mesure dans l’exploitation des outils numériques.

# Consignes de correction pour l'écriture personnelle

On accordera la moyenne aux copies comportant :

- la présentation du sujet dans l’introduction (même si le sujet est simplement recopié)

- dans le développement, la présence d’au moins deux parties argumentées

- au moins deux références, empruntées au corpus ou personnelles

- une prise de position personnelle clairement exprimée : l’utilisation de la première personne du singulier est possible, comme d’autres choix énonciatifs.

On valorisera les copies présentant :

- une hiérarchisation des arguments

- une variété dans les références et les exemples, notamment ceux qui relèvent du travail fait dans l’année et des connaissances personnelles

- une argumentation originale qui ne se limite pas à une simple reprise des arguments développés dans le corpus, et qui manifeste une culture personnelle

- une réflexion centrée sur l’évolution des pratiques langagières, et non uniquement sur les outils numériques

- une aptitude à nuancer l’argumentation (par exemple, par une concession)

 - une qualité dans l’expression.

On pénalisera les copies qui

- Ne répondent pas à la question posée

- Ne prennent pas position

- Se contentent de paraphraser les idées du corpus

- Ne recourent à aucun exemple

- Ne se réfèrent ni au corpus, ni au travail de l’année.

On ne pénalisera pas les copies qui présentent des points de vue qui ne sont pas ceux des correcteurs

NB : les consignes du sujet demandent aux candidats de s’appuyer sur « les documents du corpus, (leurs) lectures de l’année, et (leurs) connaissances personnelles ». On n’acceptera donc pas comme exemples valides les références à de simples expériences personnelles vécues dans leur vie personnelle ou professionnelle.

|  |
| --- |
| **TABLEAU D’AIDE A LA CORRECTION DE LA SYNTHESE** |
|  | OUI | NON |
| Le candidat a traité la question et a ex- primé une opinion personnelle |  |  |
| L’organisation du texte est manifeste et cohérente |  |  |
| Le propos se fonde sur des arguments et des exemples pertinents et variés |  |  |
| La langue utilisée est correcte et claire (pénalisation possible jusqu’à -2pts/20) |  |  |
| Le texte présente des éléments de valorisations |  |  |